



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Chaux-de-Fonds, le 23 juin 2022

Nouveau Secrétaire général à la Convention patronale

L'Assemblée générale de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) a nommé au poste de Secrétaire général M. Ludovic Voillat, actuellement Responsable du Service Communication et Digital. Il succédera à M. François Matile le 1^{er} novembre 2022.

Diplômé en marketing et communication, Ludovic Voillat, 36 ans, a commencé sa carrière dans les médias, le marketing digital et le recrutement avant d'occuper le poste de Responsable du Service Communication et Digital de la CP pendant près de 7 ans. Père de deux enfants et habitant du Val-de-Ruz, il possède une vision transversale des activités de la CP et a participé à de nombreuses activités en lien avec le Secrétariat général et la politique patronale, dont une négociation de Convention collective de travail (CCT). Dans le cadre de son activité actuelle, il a notamment œuvré à digitaliser et moderniser les moyens de communication et l'image de marque de la CP. Il prendra sa nouvelle fonction le 1^{er} novembre prochain et sera le 6^{ème} Secrétaire général depuis 1937. L'Assemblée générale, qui l'a élu à l'unanimité, a souhaité jouer la carte de la continuité, en favorisant une candidature interne.

Ludovic Voillat succède à François Matile qui prendra sa retraite au 31 octobre. Ce dernier est en poste à la CP depuis 32 ans, dont 24 en tant que Secrétaire général. Durant cette période, il a conduit et accompagné le développement d'une organisation faitière dans le sillage des mutations d'une branche économique qui a vu croître ses effectifs de 34'000 à 57'000 collaborateurs durant son mandat. Il a participé, ou conduit, 6 négociations de CCT avec les syndicats et fortement contribué à accroître les prestations de la CP en faveur des entreprises de la branche.

Fondée en 1937, la CP est l'organisation faitière des employeurs de la branche horlogère et microtechnique. Elle a la responsabilité du partenariat social horloger, de l'ensemble de la formation professionnelle et des questions de santé et sécurité au travail pour ses plus de 500 entreprises membres occupant près de 50'000 travailleurs. Elle est présidée par l'avocat et Conseiller aux Etats neuchâtelois Philippe Bauer.

Pour de plus amples renseignements, merci de vous adresser à :

Me Philippe Bauer, Tél. : 079 / 437 04 17, e-mail : p.bauer@cpih.ch.

Marion Vermot succède à Séverine Favre

Le service Formation professionnelle va aussi connaître des changements. Mme Marion Vermot succède à Mme Séverine Favre, qui a choisi de donner une nouvelle orientation à sa carrière après plus de 12 ans passés à la Convention Patronale. Le service fonctionne sous la conduite du binôme avant que Marion Vermot n'en prenne la pleine responsabilité à la fin du mois de juillet.

Mme Vermot est titulaire d'un CFC de dessinatrice en construction microtechnique, métier qu'elle a exercé durant plus de 10 ans dans plusieurs manufactures horlogères. Elle a ensuite travaillé au Service de la formation post-obligatoire et de l'orientation du canton de Neuchâtel en tant que conseillère en formation professionnelle et répondante des cours interentreprises. Elle y a acquis une compréhension approfondie des rouages de la formation professionnelle et des interactions essentielles entre OrTra (organisations du monde du travail), cantons et Confédération.

Cette double expérience la rend parfaitement adaptée à sa nouvelle fonction, d'autant plus qu'elle arrive en terrain connu. En effet, Marion Vermot a été active dans plusieurs groupes de travail techniques et a également participé, en tant qu'experte, aux qualifications des prochains championnats suisses des métiers microtechniques (SwissSkills) mis sur pied par la CP.

La Convention patronale est l'organisation responsable de la formation dans la branche. Elle a la charge de 8 métiers, plusieurs formations privées et pilote une trentaine de groupes de travail chargés d'élaborer, faire mûrir et aboutir les nombreux dossiers placés sous sa responsabilité. Elle a été pilotée avec efficacité, compétence et dynamisme par Mme Séverine Favre, qui a fait du service Formation professionnelle un acteur reconnu et incontournable de la formation. La CP lui dit toute sa reconnaissance.

Médias



M. François Matile et M. Ludovic Voillat



Mme Marion Vermot